



REPUBLIQUE D'ANGOLA
MISSION PERMANENTE D'ANGOLA
AUPRES DE L'OFFICE DES NATIONS UNIES
À GENEVE

17

**Intervention de Son Excellence Mr Apolinário Correia, Ambassadeur et
Représentant Permanent d'Angola à la 21eme Session du 2eme Cycle de
l'Examen Périodique Universel du Kirghizstan**

Mr. le Président,

La République d'Angola souhaite la bienvenue à la Délégation de la République du Kirghizstan et se félicite pour la présentation de son rapport national.

L'Angola se réjouit pour le progrès remarquable réalisé par le Kirghizstan depuis son dernier EPU, concernant la promotion et la protection des droits de l'homme et souligne l'importance de son adhésion à la plupart des instruments internationaux en matière de droits de l'homme.

Nous saluons également le Gouvernement du Kirghizstan pour avoir accordé une attention spéciale à la question de l'égalité des femmes et des hommes pour ce qui est de la jouissance et de l'exercice des libertés et droits fondamentaux, ainsi qu'aux garanties de la protection et des droits de l'enfant.

Nous reconnaissons les efforts déployés par le Gouvernement du Kirghizstan pour la création du programme national de développement du système judiciaire pour la période 2014-2017 qui va jouer un rôle particulier dans la réforme de l'appareil judiciaire.

À ce propos, nous recommandons au Kirghizstan d'accélérer la réforme visant à adapter sa Constitution aux normes internationales en matière de protection des droits de l'homme et de renforcer son système judiciaire afin de permettre qu'un grand nombre de citoyens aient accès à la justice.

Finalement, nous souhaitons plein succès à la délégation du Kirghizstan pour son Examen Périodique Universel.

Je vous remercie

Mission Permanente de la République de l'Angola auprès de l'Office des Nations Unies à Geneva
45-47, Rue de Lausanne - 1201 Genève
Tél. 0041 22 732 30 60 - Fax 0041 22 732 30 72 E-mail: ambimission.angola@bluewin.ch